

MAIRIE DE WARLUIS

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 25 MAI 2020

Date de la convocation et de l'affichage : 18/05/2020

Le vingt-cinq Mai deux mille vingt, à dix-huit heures se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Madame Dominique MORET, Maire.

Etaient présents : Dominique MORET, Sylvain PINTA, Béatrice PERRET-DELESQUE, Michel DAMBREVILLE, Denise RIBAUCCOURT, Monique DAMONNEVILLE, Ginette MARGUERITE, Laurent GENIEZ, Jean-Michel JONETTE, Brigitte LEPOETRE, Frédéric LOUVET, Stéphane CAUCHOIS, Laure BEAUSSART, François VALET, Arnaud BOURGEOIS.

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame Laure BEAUSSART est nommée secrétaire de séance.

ELECTION DU MAIRE :

Mme RIBAUCCOURT, doyenne de l'assemblée préside la séance concernant l'élection du Maire,

Après lecture des articles du Code général des collectivités territoriales, il est procédé au vote.

Madame Dominique MORET ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire et a été immédiatement installée.

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS :

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 abstention,

- D'approuver la création de trois postes d'adjoints au Maire,
- De faire procéder à l'élection des personnes occupant les postes ainsi créés.

ELECTION DES ADJOINTS :

Il est procédé aux opérations de vote des adjoints, dans les conditions réglementaires. La liste des adjoints ci-dessous a obtenu la majorité absolue et est proclamée élue :

1^{er} adjoint : Sylvain PINTA

2^e adjoint : Béatrice PERRET-DELESQUE

3^e adjoint : Michel DAMBREVILLE

Les adjoints auront les fonctions suivantes :

M PINTA sera chargé du budget, des marchés publics et de la gestion du patrimoine.

Mme PERRET-DELESQUE sera chargée de Vie sociale, associative, sportive et culturelle, ainsi que la protection de l'environnement.

M. DAMBREVILLE sera chargé de l'entretien des bâtiments et de la voirie, de la gestion de l'informatique et de la protection du patrimoine et de l'environnement.

Madame le Maire informe l'assemblée que la prochaine réunion est prévue le 5/06/2020 et a prononcé un discours dont la copie est jointe à ce compte rendu.